Image not found or type unknown

immobilier-baux commerciaux

Par **nikyanna**, le **02/04/2011** à **00:57**

Bonjour

Je suis dans une histoire d'héritage compliquée qui dure depuis 6 ans ! Il y a un fond de boulangerie avec une habitation, le locataire paye une misère. Il a demandé des travaux et un des indivisaires ne les a pas signés et il nous a mis en justice. Il demande maintenant que l'on paye ses frais d'expertise, a-t'on le droit de refuser?
De plus, il demande maintenant des travaux d''électricité, mais il est écrit dans son bail que le propriétaire st juste responsable du clos et du couvert, est-ce que l'électricité en fait partie ou non?
Il a fait rajouter dans son bail une clause de sous-location alors qu'elle était interdite dans le bail précédent, peut-on à cause de cela lui augmenter son loyer de façon conséquente?
Son avocat veut nous assigner en justice si on ne paye pas les frais d'expertise, est-ce qu'on peut faire valoir que dans ces conditions, on demandera que soit aussi étudié cette clause qu'il a fait rajouter et cette "menace" a-t'elle des chances de le dissuader de nous assigner?

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés